

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

UNIVERSITÉ STRASBOURG 1

# DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur

Vu l'arrêté ministériel du 7 octobre 1999 relatif aux habilitations de l'Université Strasbourg 1 à délivrer des diplômes nationaux de troisième cycle

Vu les pièces justificatives produites par Mme CELINE STUMPF, née le 26 mars 1977 à STRASBOURG (067), en vue de son inscription au diplôme d'études supérieures spécialisées en actuariat

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires

le **DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN ACTUARIAT**, *mention bien*

est décerné à **Mme CELINE STUMPF**

au titre de l'année universitaire 1999-2000.

Vaut collation du grade de mastaire  
Le Président

Jean-Yves MERINDOL

- 5 FEV. 2001

Fait à Strasbourg, le

Le Recteur d'Académie,  
Chancelier des universités

Claude LAMBERT

Le titulaire



Le Président

Jean-Yves MÉRINDOL

N° STRASI 2543531



Ce document est imprimé sur du papier filigrané avec des encres réactives et ne peut être ni gommé ni raturé.

Il est affecté d'un numéro (N° xxx xxx./....) dont vous pouvez vérifier l'exactitude auprès du **Service Diffusion de l'Imprimerie Nationale** :

☎ 03 27 93 70 84 ou 03 27 93 70 97

00 (33) 3 27 93 70 84 ou 3 27 93 70 97 (de l'étranger)

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

UNIVERSITÉ STRASBOURG 1

# MAÎTRISE DE SCIENCES DE GESTION

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur

Vu l'arrêté ministériel du 30 octobre 1998 relatif aux habilitations de l'Université Strasbourg 1 à délivrer des diplômes nationaux de second cycle

Vu les pièces justificatives produites par Mme CELINE STUMPF, née le 26 mars 1977 à STRASBOURG (067), en vue de son inscription à la Maîtrise de Sciences de Gestion, Mention gestion du risque

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires

la MAÎTRISE DE SCIENCES DE GESTION, Mention GESTION DU RISQUE, *mention bien*

est décernée à **Mme CELINE STUMPF**

au titre de l'année universitaire 1998-1999.

*Le titulaire*



*Le Président*

Jean-Yves MÉRINDOL

Fait à Strasbourg, le

12 FEV. 2001

*Le Recteur d'Académie,  
Chancelier des universités*



Claude LAMBERT

N° STRASI 2315524

/2000199802580

Ce document est imprimé sur du papier filigrané avec des encres réactives et ne peut être ni gommé ni raturé.

Il est affecté d'un numéro (N° xxx xxx../....) dont vous pouvez vérifier l'exactitude auprès du **Service Diffusion de l'Imprimerie Nationale** :

☎ 03 27 93 70 84 ou 03 27 93 70 97

00 (33) 03 27 93 70 84 ou 03 27 93 70 97 (de l'étranger)